

Mais il n'y a pas que la graine de trèfle que les cultivateurs ont achetée cette année, les Messieurs que je viens de nommer ont vendu de plus beaucoup de graines de navet, carotte et de mangel-wurtzel, lesquelles contribuent toutes plus ou moins à améliorer le sol.

Voilà assurément une preuve convainquante de l'ardeur que mettent nos cultivateurs à améliorer leurs terres. Ce résultat est d'autant plus étonnant, lorsqu'on se rappelle que la presque totalité des habitans du Bas-Canada ignoraient, il y a à peine quatre ans, l'usage de cette plante si précieuse comme principe fertilisateur du sol. A quoi attribuer le progrès remarquable que les cultivateurs ont fait dans la manière de préparer leurs terres? Je ne crains pas de dire qu'il est dû en grande partie à la lecture du Journal publié sous les auspices de notre société. Ce Journal, répandu dans nos campagnes depuis bientôt quatre ans, a disposé les esprits peu-à-peu à adopter, en tout ou en partie, les améliorations que nécessitent un bon système de culture. Si la lecture de ce journal a produit un semblable résultat, n'est-il pas de la plus haute importance de mettre tout en œuvre pour en continuer la publication et le rendre de plus en plus intéressant. Les Directeurs de cette société convaincus du bien qu'opérerait ce Journal chez les agriculteurs ont pris, cette année, des mesures pour en assurer l'existence. Les frais d'impression étant trop considérables en raison des moyens à leur disposition, ils ont cru consulter l'intérêt de la société en acceptant l'offre que leur a faite Mr. Lay d'entreprendre la publication de ce Journal à ses frais et dépens, mais en laissant à d'autres mains le soin de la publication, les Directeurs ont stipulé expressément qu'ils se réservaient une action pleine et entière sur le choix des matières à insérer dans le Journal. Il résulte de cet arrangement que la société se réservant la direction du Journal, se trouve déchargée des frais d'impression et de publication qui absor-

baient la plus grande partie de l'octroi qu'elle reçoit de la Province. La société, sans aucun doute, profitera de cet arrangement, si Mr. Lay est fidèle à remplir les conditions qui lui sont imposées; s'il arrivait, au contraire, qu'il ne put pas remplir les conditions, il serait alors du devoir des Directeurs d'aviser aux moyens de continuer la publication de ce Journal, soit en prenant arrangement avec quelqu'autre, soit en le publiant eux-mêmes au nom de la société. Dans ce dernier cas, il faudrait user de beaucoup de prudence et d'économie pour ne pas s'engager de nouveau dans les dettes qui nous ont empêchés jusqu'à présent de faire tout le bien que nous nous étions proposés. J'arrive maintenant à la partie financière qui n'a jamais été florissante. Notre société, depuis quatre ans, a toujours été entravée par les dettes encourues en grande partie pour la publication du Journal.

Mais grâce à l'arrangement conclu avec Mr. Lay, nous serons bientôt hors de dette, si ce monsieur tient à ses engagements.

Nous avons payé à Lovell & Gibson pour impression du Journal jusqu'au 1er. Janvier 1851., ..... £583 10 0  
A Hector Langevin, écrivain  
balance finale..... £13 10 0

Payé à Mr. Evans, Secrétaire.  
25 Oct., 1850.....£25  
15 Nov.,.....75  
20 Mai 1851.....93  
— 193 0 0  
A Mr. Bibeau, traducteur du Journal..... 40 0 0  
Pour Poste.....£10 11 3½  
Livres pour Bibliothèques..... 4 7 9  
Distribution du Journal à Montréal..... 4 10  
Diverses dépenses pour papier à enveloppe et à écrire, etc..... 3 4 10½  
Pour faire écrire et traduire les rapports les circulaires, etc., etc... 7 19 0